

Musique
Sacrée
PERPIGNAN

APPEL À PROJET | Musique |

PRATIQUE AMATEUR

LE FESTIVAL / LE OFF
2026



www.mairie-perpignan.fr/festival_Musique_Sacree



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

Le Festival, LE OFF

festival Musique Sacrée Perpignan 2026

APPEL À PROJET MUSIQUE PRATIQUE AMATEUR 2026

Nouveau • THÉMATIQUE 2026
« Musiques sacrées du monde »

LE CONTEXTE

Le Festival de musique sacrée de Perpignan défend l'ouverture et l'accessibilité à la musique **au plus grand nombre sur le territoire de la Ville de Perpignan**. 80% des **manifestations** en accès libre, la diversité du répertoire, des rencontres plurielles, des actions en faveur de la **jeunesse, des partenariats nombreux avec les acteurs culturels, médias et sociaux**, l'engagement sans faille des équipes et des services de la Ville de Perpignan, sont des leviers essentiels au développement territorial en faveur des publics.

Dans cette continuité, le festival poursuit un volet de coopération culturelle en 2026 pour favoriser, encourager et valoriser la pratique amateur à Perpignan et dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée. Le festival propose un appel à projet *Le Festival, LE OFF*, avec l'**objectif de mettre en œuvre les conditions permettant l'accès et la contribution de chacun à l'art musical et à la culture**.

LE COMMANDITAIRE

La Ville de Perpignan à travers le Festival de musique sacrée.

LES OBJECTIFS

- Favoriser, encourager et valoriser la pratique amateur à Perpignan et dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée.
- Mettre en œuvre les conditions permettant l'accès et la contribution de chacun à l'art musical et à la culture.
- Favoriser les conditions d'une rencontre de proximité entre les artistes amateurs et le public du festival.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Le couvent des Minimes à Perpignan est mis à la disposition de deux groupes maximum d'artistes amateurs sélectionnés, pour deux répétitions et un concert public selon le calendrier figurant dans le paragraphe "les Modalités *Le festival, LE OFF*".

Les musiciens/chanteurs pourront ainsi travailler et finaliser un programme musical et le proposer au public lors d'un concert en **accès libre**.

1. LES ESPACES

- La chapelle basse pour les répétitions et le concert
- La salle Boulat pour les loges

2. LA RÉGIE DE LA CHAPELLE BASSE

- La configuration scénique
 - une scène/praticable : ouverture 7m50 x 5 m / hauteur 0,60 m,
un éclairage classique de scène,
 - une reprise son si besoin.
- Le personnel technique :
 - l'équipe de régie professionnelle du Festival de musique sacrée et/ou
l'équipe de régie technique du couvent des Minimes.

3. L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LA PROMOTION DES CONCERTS

- Organisation de l'accueil du public par le Festival de musique sacrée,
- Promotion des concerts par le Festival de musique sacrée.

LES CONDITIONS FINANCIÈRES

- Versement d'une aide financière forfaitaire de 1 000 € (mille euros) pour les frais de location d'instruments, de partitions et de cachets d'artistes professionnels.
- Les frais d'hébergement, de repas et de transports sont à la charge du groupe.

LES MODALITÉS DU *LE FESTIVAL, LE OFF*

Pour chacun des deux groupes maximums sélectionnés, il est proposé :

- deux services de répétitions de 3 heures,
- un concert de 40 mn en lien avec la thématique « les musiques sacrées du monde »
- les dates des concerts : dimanche 15 mars 15h00 ou dimanche 15 mars 18h30
- le planning prévisionnel général :

Samedi 14 mars : 1 répétition en fin de journée /Groupe 1

Dimanche 15 mars : 1 répétition le matin / Groupe 2

1 raccord/ répétition de 13h00 à 14h00/Groupe 1

Concert à 15h00 / Groupe 1

1 raccord/répétition de 16h30 à 17h30 /Si Groupe 2

Concert à 18h30 / Groupe 2

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Groupe d'artistes amateurs (musiciens/chanteurs) résidant à Perpignan ou dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée, constitué en association ou représenté par une association dont le siège social est domicilié dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée,
- Présence et intervention d'au moins un artiste professionnel pour le projet.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Un descriptif du projet précis qui devra comprendre :

- Le programme d'un concert (40 mn) en lien avec la thématique du Festival de musique sacrée et les musiques du monde
- Avec la mention de la distribution des musiciens/ chanteurs ;
- Un groupe d'artistes amateurs ayant une pratique musicale commune depuis au moins de 2 ans ;
- La présentation de l'intervention de l'artiste(s) professionnel(s) auprès du groupe ;
- L'intérêt que représente pour le groupe d'être programmé dans le cadre du *Le Festival, LE OFF* dans une salle accueillant près de 300 personnes.

LA SÉLECTION DES PROJETS

- Les candidatures seront sélectionnées par un comité composé d'élus de la commune, de personnalités qualifiées dans l'art musical et de la directrice du Festival de musique sacrée de Perpignan.
- Les décisions du jury sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats, sans que le jury soit tenu de justifier ses décisions.
- Le jury, pour faciliter la sélection, se donne le droit de demander des renseignements complémentaires aux candidats.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra comporter :

- Curriculum vitae du/des artistes et/ou du groupe d'artistes amateurs.
- Document de présentation de l'intervention de l'artiste(s) professionnel(s) auprès du groupe.
- Tout élément visuel ou sonore pouvant aider à une meilleure connaissance artistique du groupe d'artistes amateurs.
- Si possible, un visuel en haute définition (HD) et libre de droit, avec la mention du crédit photo dans le titre du fichier

Nota : les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés et seront systématiquement refusés.

LE CADRE JURIDIQUE

- Les répétitions et/ou concerts du *Le Festival, LE OFF* pourront être annulés ou reportés, **en cas de force majeure**.
 - **Une convention sera établie entre le Festival de musique sacrée de Perpignan et le groupe retenu, définissant le cadre général du projet *Le Festival, LE OFF* et les engagements des parties.**
-

LES MODALITÉS DE DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour déposer le dossier de candidature, un formulaire en ligne doit être complété dans son intégralité.

Pour le remplir, suivre le lien suivant :

https://questionnaires.perpignan.fr/appel-a-projet-musique-pratique_amateur-2025

Date de lancement de l'appel à projet le : **lundi 21 juillet 2025**.

Date de clôture le : **samedi 25 octobre 2025 à 12h**.

Décision du jury communiquée, au plus tard, le : **mardi 18 novembre 2025**

LE CONTACT

Les candidats peuvent contacter le festival Musique Sacrée Perpignan pour toute information complémentaire, en s'adressant à : festivalmusiquesacree@mairie-perpignan.com
